

MOTIONS DE LA CNARELA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 2025
Paris - Sorbonne

La CNARELA, réunie en Assemblée Générale le 17 mai 2025 à Paris, a voté les trois motions suivantes :

Motion n°1 : concours du CAPES

La CNARELA dénonce la réforme du CAPES menée sans concertation. La situation catastrophique du recrutement par ce concours, année après année, exige que le ministère prenne la mesure de l'enjeu. Mais il ne peut y avoir de réforme sérieuse si les acteurs de terrain ne sont pas impliqués dans sa conception. Les étudiants ont besoin de lisibilité. Or, les réformes successives n'ont fait qu'augmenter les difficultés qu'ils ont à se repérer pour entrer dans le métier.

La CNARELA a déjà alerté à plusieurs reprises le ministère sur l'importance de la formation disciplinaire. La réduction de la durée horaire des épreuves pour le nouveau concours situé pendant l'année de L3 donne un mauvais signal. De plus, l'entretien de motivation, seconde épreuve de l'oral d'admission, est loin d'être placé au bon moment du parcours des candidats. Quant à la formation disciplinaire prévue au cours des années de M1 et M2, ni son horaire, ni son contenu, ni son encadrement, ni son mode de validation ne sont clairement précisés.

Les deux années de master financées attireront peut-être quelques candidats supplémentaires, mais il convient surtout que les lauréats à la fin du M2 s'engagent résolument dans une carrière par la suite. Ce n'est malheureusement plus le cas aujourd'hui si l'on considère l'augmentation affolante du nombre de démissions, dont l'institution est pleinement responsable en refusant d'entendre les demandes légitimes du corps enseignant.

Motion votée à l'unanimité

Motion n°2 : collège : nouveau DNB, dotations.

La CNARELA dénonce l'arrêté du 10 avril 2025 sur le nouveau DNB, qui ne reconnaît pas l'engagement des élèves étudiant les langues et cultures de l'Antiquité, latin et grec. En effet, un seul enseignement facultatif, alors qu'ils en suivent souvent deux, est pris en considération. Quant à la faiblesse des points attribués, elle n'encourage pas les élèves à travailler davantage.

Or, financièrement, la prise en compte des deux options ne représenterait aucun coût. Le blocage est donc à un autre niveau : le ministère refuse de reconnaître réellement l'engagement des élèves.

La CNARELA demande donc instamment que ce texte soit complété pour offrir la possibilité de faire valoir les deux langues anciennes, latin et grec, et demande que le volume de points attribués, auparavant entre 10 et 20, soit réévalué par un bonus coefficienté.

Par ailleurs, les moyens dans les dotations doivent être fléchés pour le latin et le grec. Ils dépendent actuellement du bon vouloir local et sont une variable d'ajustement au gré du vent des politiques ministérielles. Cela n'assure jamais une pérennité des enseignements facultatifs qui ont déjà subi des coupes importantes pour l'application des groupes de besoins (dont l'intérêt n'est pas reconnu d'après le rapport rendu en mai 2025 par l'inspection générale). L'enseignement « Français et culture antique » a été laminé car les moyens qui auraient dû accompagner son existence n'ont pas été donnés. Seule une révision de l'horaire de français en 6^e, augmenté d'une heure, permettra de le mettre en place et de le proposer à tous les élèves, sans exception.

Motion votée à l'unanimité

Motion n°3 : Lycée

La CNARELA demande que la continuité entre le collège et le lycée soit assurée pour le latin et le grec, et que le choix des LCA puisse être un motif de dérogation quand le lycée de secteur ne les propose pas. De plus en plus, les moyens des dotations, qui ne sont pas fléchés pour les Langues et cultures de l'Antiquité, sont utilisés pour les enseignements de spécialités ou des dédoublements dans d'autres disciplines.

Les élèves qui souhaitent poursuivre (ou commencer) les options au lycée sont pénalisés et leur parcours souvent très compliqué : horaires officiels non respectés, regroupements de niveaux qui rendent les cours difficiles à suivre et à organiser. L'enseignement de spécialité LLCA est très difficile aussi à mettre en place ou à maintenir d'une année sur l'autre : les pressions sur les professeurs et les élèves sont réelles, entravant l'application d'une réforme qui prétendait laisser davantage de choix aux élèves dans leurs parcours. On voit simplement le retour des anciennes filières, en particulier la filière S avec la triplette mathématiques-physique-SVT.

La CNARELA demande des moyens réels, fléchés. L'évaluation des options de latin et de grec dans le calcul du baccalauréat doit être mieux valorisée. Il faut que soit clairement reconnu l'investissement des élèves qui choisissent ces disciplines.

Motion votée à l'unanimité